

Auto-école Meziane
25 Bis rue du Malvoisie
11100 NARBONNE

PARCOURS DE FORMATION PASSERELLE B78 VERS BOITE MANUELLE

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Toute personne titulaire de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules à changement de vitesses automatique d'au moins 6 mois, pour des raisons non médicales.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

Il n'y a pas de partie théorique pour cette formation.

Parcours pratique

La formation est d'une durée de 7 heures qui se composent de deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

À l'issue de cette formation, le candidat recevra une attestation dont un exemplaire est fourni aux services de création des permis de conduire.

Le suivi de la formation autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie B du permis de conduire à changement de vitesses manuel uniquement lorsque le conducteur est en possession du titre définitif de conduite correspondant.